

Informations sur la passation de marché relative au recrutement d'un cabinet d'audit

2021-06-16



Information

- L'Ambassade de Suède souhaite recruter un cabinet d'audit comptable et financier pour lui fournir des services d'audit sur la base d'un accord-cadre.

Information

- Les accords que la Suède passe avec ses partenaires donnent à l'Ambassade le droit de commanditer des audits spéciaux des activités des partenaires pour lesquelles l'Ambassade est une partie contractante. Le présent Accord-cadre est utilisé pour ces audits.

Information

- Les conditions spéciales indiquent qu'il peut s'agir également d'un audit comptable et financier annuel au sein d'une organisation partenaire, mais le titulaire du contrat demeure l'Ambassade.

Information

- l'Accord-cadre ne concerne pas les audits annuels que les partenaires eux-mêmes réalisent et dont ils commanditaires.
- Les types de Missions qu'il sera demandé au prestataire d'entreprendre sont décrits à l'Annexe 1
 - Termes de référence

Information

- La durée de l'accord-cadre est de 24 mois civils. L'Ambassade est habilitée (mais pas obligée) à prolonger l'accord-cadre deux fois pour une période de 12 mois civils, sans modification des conditions générales. La durée totale de l'accord-cadre ne dépassera pas 48 mois civils.
- La date de début de l'accord-cadre est estimée au 1^{er} septembre 2021.



Information

- Pendant la période de l'accord-cadre, la valeur estimée du marché s'élève à environ 1.400.000 SEK, hors TVA, soit environ 86.000.000 F CFA.
- Il n'y a aucune garantie d'obtention d'un certain volume.

Documents obligatoires (1/5)

- L'offre doit être référencée comme suit :
UM2021/15086/OUAG
- L'offre doit indiquer être valide jusqu'au 31/12/2021
- L'offre doit indiquer que le soumissionnaire accepte la version préliminaire de l'accord cadre, y compris les annexes (§2.8)



Documents obligatoires (2/5)

- Le soumissionnaire doit fournir une Déclaration sur l'honneur signée (Annexe 4) (§3.1)
- Le soumissionnaire doit fournir des documents attestant de son immatriculation dans un registre commercial (§3.2)

Documents obligatoires (3/5)

- Le soumissionnaire doit fournir des documents attestant de sa conformité quant au paiement des taxes et des cotisations sociales (§3.3)
- Le soumissionnaire doit fournir le dernier rapport annuel adopté (§3.4)

Documents obligatoires (4/5)

- Le soumissionnaire doit fournir dix missions de référence réalisées au cours des 2 dernières années (§3.7, §4.6)
- Le soumissionnaire doit fournir une description du son système d'assurance qualité (§3.8)
- Le soumissionnaire doit fournir une description d'organisation des missions de commande (§4.3)



Documents obligatoires (5/5)

- Le soumissionnaire doit fournir une description d'assurance qualité des missions de commande (§4.4)
- Le soumissionnaire doit fournir les CV :s des consultants proposés (§4.5)
- Le soumissionnaire doit fournir le tarif horaire de chaque consultant selon son niveau, en couronnes suédoises (§6.1-3)



Rappelez-vous que

- **La date limite de soumission est fixée au 16 juillet 2021 à 13 heures.**
- **L'offre sera soumise par voie électronique à l'adresse suivante :**
ambassaden.ouagadougou@gov.se

QUESTIONS

